



## INSTRUCTIONS DE COURSE

### Championnat de Bretagne Slalom 2019

12 Mai 2019

Plage de St Pabu

Organisé par le Centre Nautique d'Erquy

Grade 5A

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

#### 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en **annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES**, (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 le règlement du Championnat de Bretagne Voile Légère 2019.

#### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur les vitres de la salle du Pôle Compétition Voile Légère à Kerguelen.

#### 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

#### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en haut de plage de Kerguelen.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de *30 minutes* après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

#### 5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Dates des courses :

Date	Classe
12/05/2019	Slalom

- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 12h00.
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

#### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont

RRD 120	Pavillon blanc « R » Noir
F31	Pavillon blanc « 31 » Noir
F42	Pavillon rose « 42 » Noir



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## 7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONE DE COURSE.

## 8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS.

8.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer sur un tableau à l'arrière du bateau comité.

## 9. MARQUES

9.1

Départ	Bouées 1, 2 et 3	Arrivée
Frite Jaune	Bouées coniques Oranges	Frite rouge

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONE DE COURSE.

## 11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre [**le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course**] et [**le côté parcours de la marque de départ**].

11.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. [DP]

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [**1 minutes**] après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

11.4 Procédure de départ en 3 minutes :

- 3 minutes      Envoie du pavillon de série
- 2 minutes      Envoie du pavillon rouge  
Le pavillon de série reste envoyé
- 1 minutes      Affalée du pavillon rouge  
Envoie du pavillon jaune  
Le pavillon de série reste envoyé
- 30 secondes    Affalée du pavillon jaune  
Le pavillon de série reste envoyé
- Top départ    Envoie du pavillon vert  
Le pavillon de série reste envoyé
- + 1 minute      Affalée du pavillon vert et du pavillon de série, la ligne est fermée

## 13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre [**un mât arborant un pavillon orange**] et [**le côté parcours de la marque d'arrivée**].

## 14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé dans une salle proche du PC course. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.

16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [**30 minutes**] après que le dernier bateau ai fini la dernière course du jour ou après que le comité de course ai signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

16.3 Des avis seront affichés au plus tard 10 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans la salle des fêtes du camping

16.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

16.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Bateaux en attente,
- Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
- Publicité de l'épreuve
- Bateaux accompagnateurs
- Communication radio

**17 CLASSEMENT**

17.1 1 courses doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

- (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
  - (b) Quand trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
  - (c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les 2 plus mauvaises.
  - (d) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les 3 plus mauvaises.
- 17.3 En cas d'égalité dans les séries la règle B8.8 sera appliquée.

**18 REGLES DE SECURITE**

18.1 L'inscription vaut émargement départ. Un émargement retour sera mis en place.

18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

**23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]**

23.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

**25. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

- 1er Minimes Filles
- 1er Minimes Garçons
- 1er Espoirs Filles
- 1er Espoirs Garçons
- 1er F31
- 1er F42 Hommes
- 1ère F42 Femmes

**26. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Pierrick WATTEZ

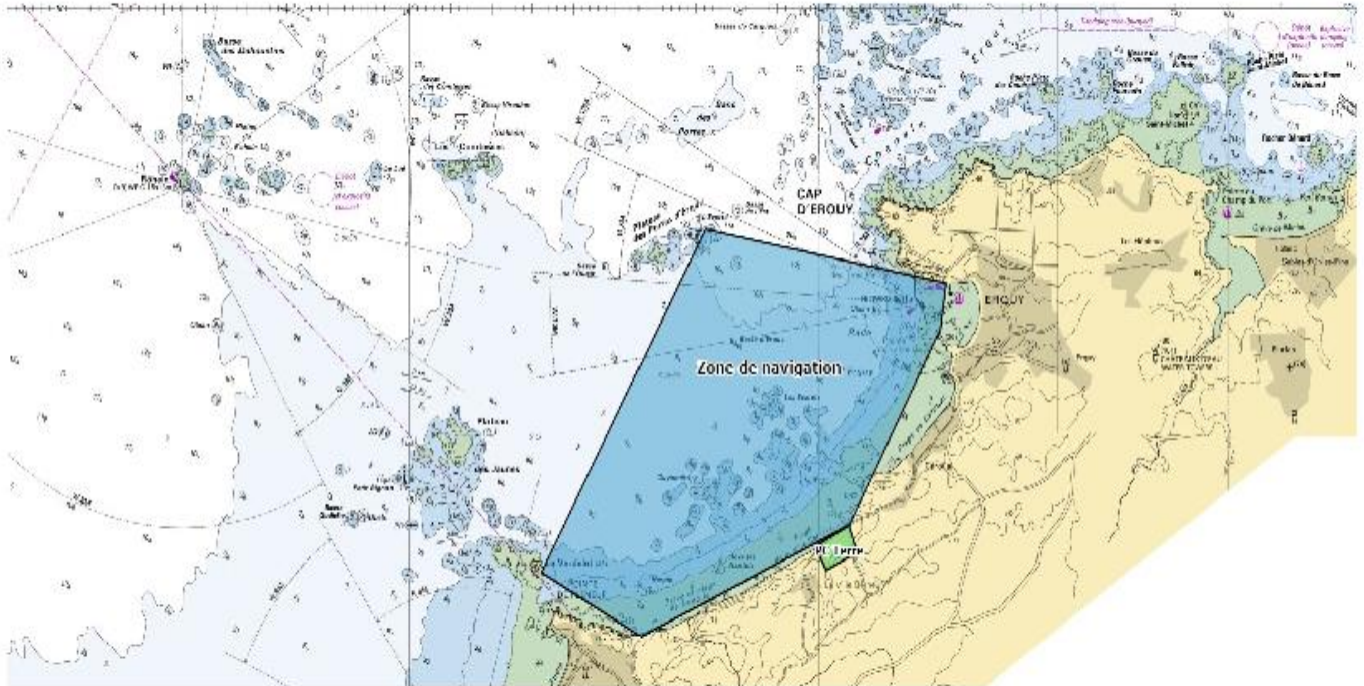
Référent technique Ligue : Pierrick WATTEZ

Président-e du jury : Sébastien BRESSON

**ANNEXE ZONES DE COURSE**

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course  
Préciser les zones qui sont des obstacles*

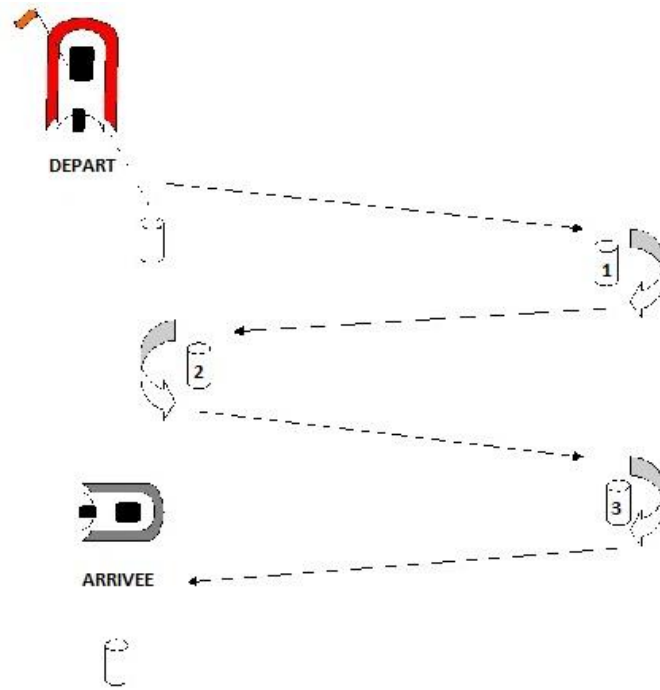
Zone de nav Slalom



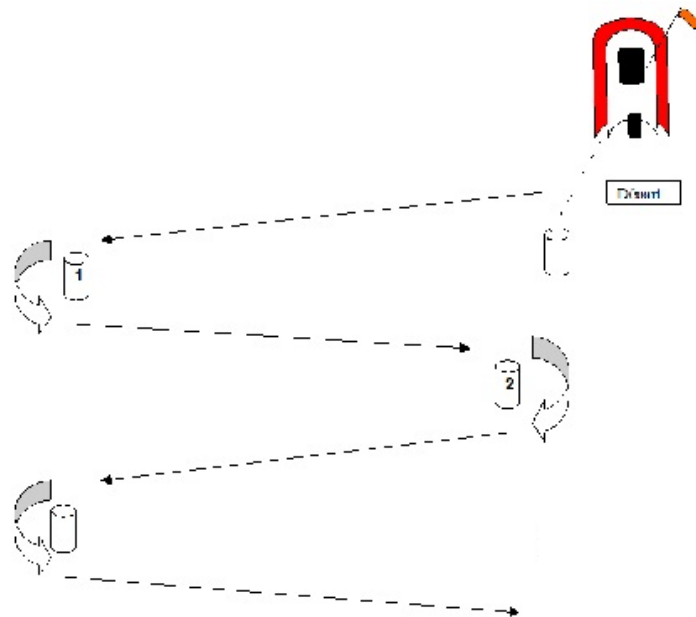
Fonds cartographiques issus de data.shom.fr

Système géodésique : WGS84, Echelle : 1:54168

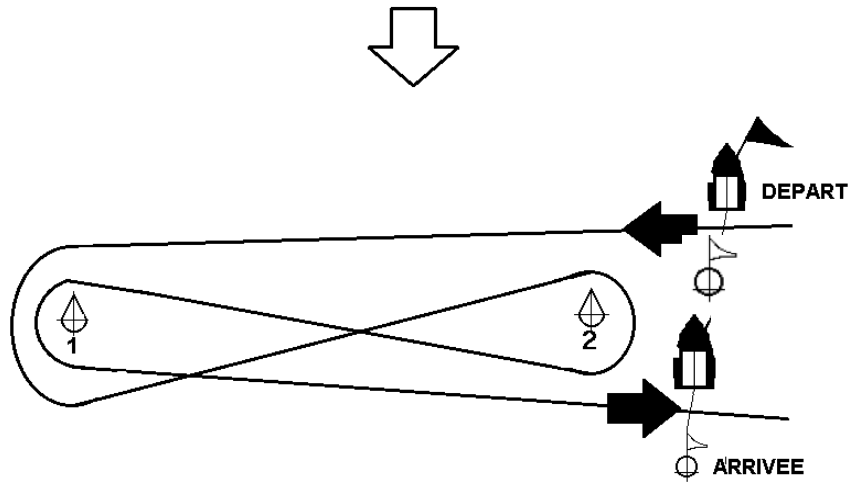
## ANNEXE PARCOURS



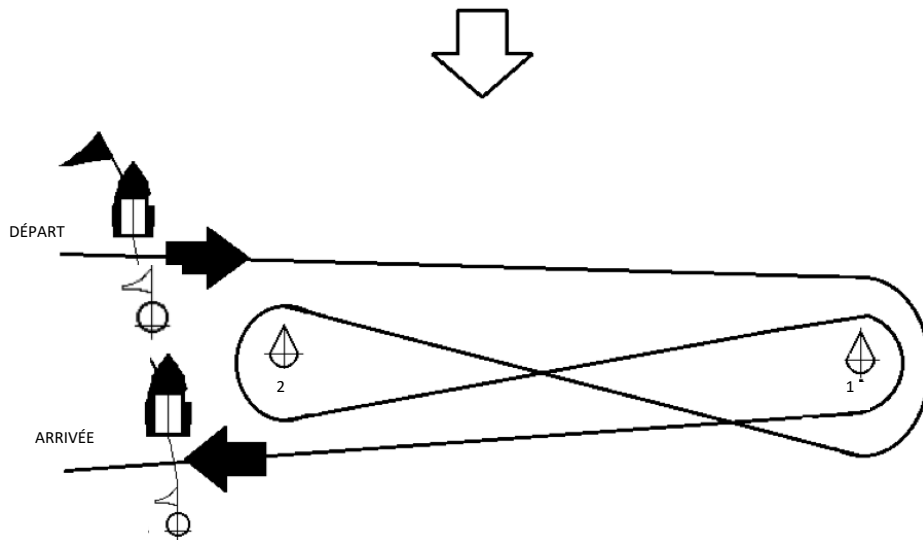
Parcours 1 (DWB) : départ – 1 – 2 – 3 – arrivée



Parcours 2 (DWT) : départ – 1 – 2 – 3 – arrivée



Parcours 3 (IOT) : départ – 1 – 2 – 1 – arrivée



Parcours 4 (IOB) : départ – 1 – 2 – 1 – arrivée